



## Communiqué de presse

Verviers, le 24 février 2021

### CHANTIER VILLE – TRAVAUX DE VOIRIE ET EGOUTTAGE RUE RENIER

Le chantier a débuté en février 2020 par la stabilisation du Pont d'Al Côte, classé comme monument du Patrimoine.

Suite à divers problèmes techniques liés au chantier du pont, le chantier de la rue Renier n'a pas pu commencer aux dates initialement prévues. Le Collège communal et l'entrepreneur ont décidé de ré-ouvrir la rue à l'automne 2020 et de postposer le chantier en mars 2021.

Les travaux vont donc pouvoir reprendre le 1<sup>er</sup> mars, par la pose de la conduite d'eau, la mise à niveau du réseau d'égouttage (les égouts existants sont remplacés par une canalisation de plus grand diamètre).

La réfection complète du coffre de voirie, avec maintien des trottoirs en saillie de part et d'autre de la chaussée est également prévue.

La voirie sera revêtue d'un revêtement hydrocarboné bicouche. Les trottoirs seront revêtus de pavés de pierre provenant du démontage des revêtements existants.

Deux aménagements de sécurité de type « plateaux » sont prévus. Ces aménagements seront également réalisés en pavés de pierre provenant du démontage des revêtements existants.

### Planning

Le chantier de voirie débutera le 1<sup>er</sup> mars et est prévu pour 190 jours ouvrables.

### Déviations

La pose d'impétrants, la pose de l'égout et la réfection totale de la voirie seront réalisés avec entrave pour la circulation.

Le chantier débutera dans le bas de la rue, au niveau du pont. La circulation et le stationnement seront interdits dans cette zone de chantier.

Selon l'emplacement des maisons par rapport aux zones de travail, il faudra que les riverains sortent de la rue Renier vers le haut ou vers le bas de celle-ci.

La circulation sera interdite à tous conducteurs rue Renier dans son tronçon compris entre la rue des Alliés et la rue Pierre Limbourg en excepté circulation locale en voie sans issue.

La rue du Mamelon Vert sera interdite à tous conducteurs en excepté circulation locale.

Pour les conducteurs venant de la rue des Alliés en direction de la rue Renier, la circulation sera interdite à tous conducteurs rue Renier dans son tronçon compris entre le Pont d'Al Cûte et rue des Alliés en excepté circulation locale en voie sans issue.

Deux itinéraires conseillés de déviation seront mis en place :

- Le sens montant sera dévié via les rues : Thil Lorrain, Gymnase, du Marteau, Pont du Chêne, de Dison, de la Montagne, rue du Châtelet, Fyon, Prairies, des Jardins, du Paradis, Pierre Limbourg;
- Le sens descendant sera dévié via les rues : Pierre Limbourg, du Paradis, des Heids, des Prairies, Fyon, Châtelet, de la Montagne, de Dison.

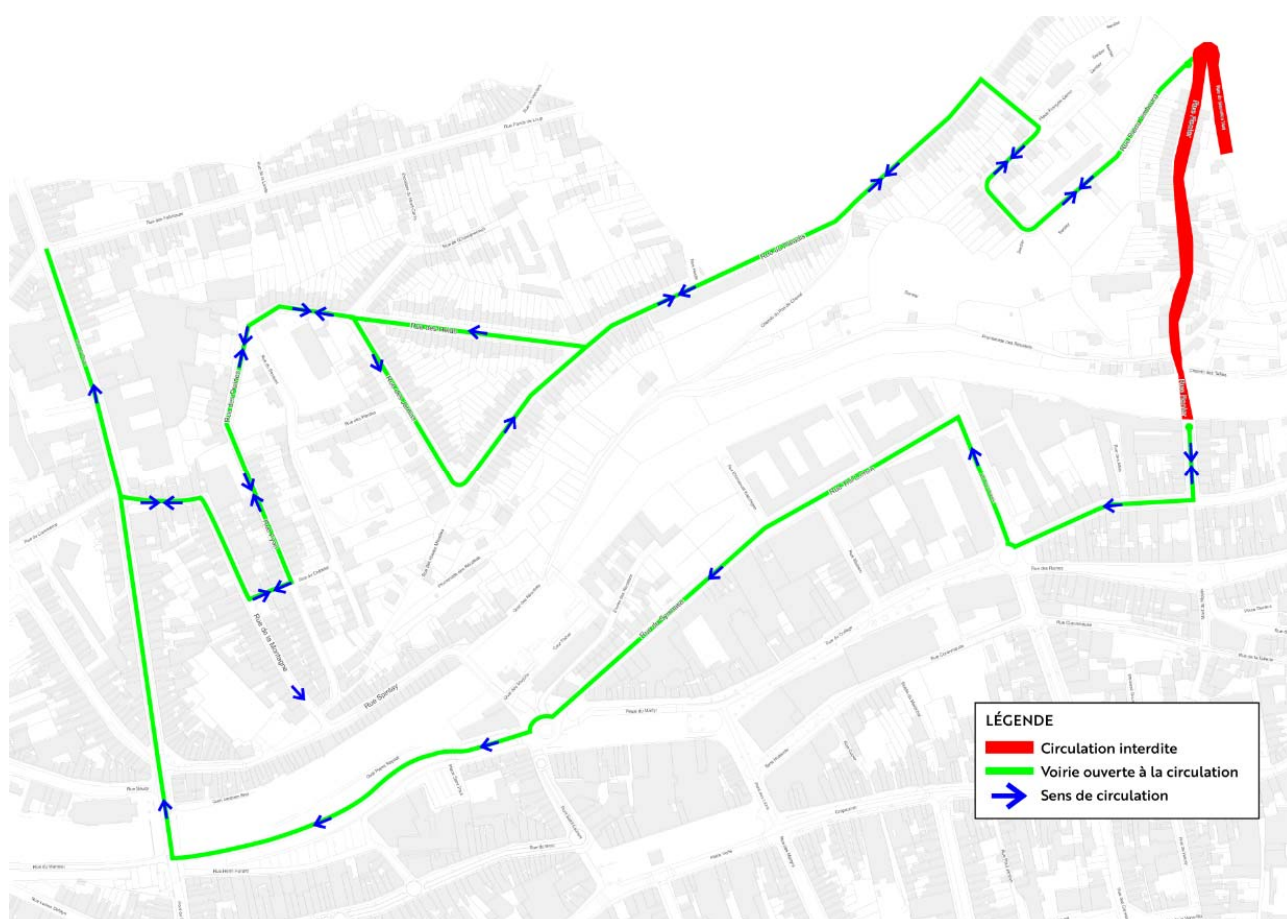
Les deux trottoirs d'un même tronçon de voirie ne seront pas mis en fouille simultanément.

Il sera veillé particulièrement à la commodité et la sécurité de passage des Services de Secours, des piétons et au libre accès des propriétés riveraines.

Les riverains seront informés par écrit via l'entrepreneur de l'évolution et l'avancement ainsi que des contraintes du chantier.

La vitesse maximale est limitée à « 30kmh » dans la zone de chantier et sur l'itinéraire de déviation, le dépassement des véhicules à 3 roues ou plus y est interdit.

### Plan des itinéraires de déviation



## Budget et subsides

PIC 2017-2018

Montant attribué : 1.164.647,48 € HTVA répartis comme suit :

SPGE : 390.931,51 € HTVA

Ville : 400.496,72 € HTVA

SWDE : 249.150,25 HTVA

RESA : 124.069,00 € HTVA

Subside :

244.926,69 € (Plan d'Investissement communal - Service public de Wallonie - DG01)

Pour les dernières informations à jour sur le chantier, consultez [www.verviers.be/travaux](http://www.verviers.be/travaux)

## CONTACT

Ville de Verviers – Maxime DEGEY, Echevin des Travaux  
087 326 006  
Maxime.degey@verviers.be

Ville de Verviers – Service Projet  
087 327 517  
Aline.piton@verviers.be